



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne

**MAIRIE DE FONTAINEBLEAU**  
**SERVICE URBANISME**  
**HOTEL DE VILLE**  
**77300 FONTAINEBLEAU**

Dossier suivi par : Noé BODART

Objet : demande de consultation Avant Projet

A Fontainebleau, le 25/10/2019

numéro : cp1861900136

demandeur :

adresse du projet : PAYS DE FONTAINEBLEAU (RLPI) 77300 FONTAINEBLEAU

MME TANANT-PAQUEREAU  
VALERIE(CA PAYS DE  
FONTAINEBLEAU)  
44 RUE DU CHATEAU  
77300 FONTAINEBLEAU

nature du projet : Publicité

déposé en mairie le : 06/09/2019

reçu au service le : 06/09/2019

servitudes liées au projet : Hors espaces protégés - LCAP - abords de monuments historiques - LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - LCAP - site classé et site patrimonial remarquable - Site inscrit - Abords Forêt de Fontainebleau (Plaine Angélu) - Abri sous roche orné figures et enceint préh. (MH) - Château, communs et parc - Eglise et Granges aux Dîmes de Samoreau - La Plaine de la Bière - Massif des Trois Pignons - S.C. Forêt Domaniale de Fontainebleau - Villages et leurs zones boisées

Madame,

Par courriel adressé en date du 6 septembre 2019, vous me demandez mon avis sur le projet arrêté de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) du Pays de Fontainebleau.

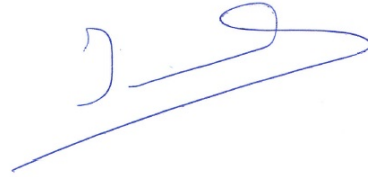
Vous trouverez en accompagnement de cette lettre les observations relatives à l'élaboration de ce règlement. Je vous signale que ces observations font corps et sont en cohérence d'une part avec les exigences du service et d'autre part avec les différentes prescriptions généralement applicables aux abords des monuments historiques et ayant fait l'objet d'un retour d'expérience très satisfaisant en terme d'intégration visuelle.

Par conséquent je vous invite vivement à prendre en compte ces observations et à les harmoniser sur l'ensemble du territoire concerné par le RLPI notamment au regard du contexte exceptionnel sur le plan patrimonial et paysager qu'est la forêt de Fontainebleau et ses abords.

Demeurant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

**Copie du rapport d'observation envoyé à la DDT.**

L'architecte des Bâtiments de France



Mahmoud ISMAÏL